

UNIVAIRMER - VOYAGES MASSON

ORGANISEZ VOTRE DÉPART

Suite à la déclaration de cessation des paiements du groupe
UNIVAIRMER / VOYAGES MASSON

la société TESS et Groupama Assurance-crédit & Caution se sont réunies pour
minimiser les désagréments inévitables des voyageurs et organiser leur départ
autant que possible, sous certaines conditions.

Veillez noter que les prestations touristiques uniques
(vols secs / réservation hôtel uniquement etc...)

ne rentrent pas dans le champ d'application de la garantie telle que défini par le
code du tourisme et en conséquence nous ne serons pas en mesure de prendre
en charge votre demande.

Pour connaître les modalités liées à l'organisation de votre voyage il convient de
contacter le numéro de téléphone suivant **07 88 78 07 98** ou d'adresser un mail
à **univairmer@savtess.com**

Les collaborateurs de la société TESS que vous aurez en ligne ou par mail
seront en capacité de prendre en charge votre demande.

Dans l'hypothèse où votre départ ne serait pas possible suite à votre échange
avec la société TESS merci de prendre contact par mail à l'adresse suivante :
cautionunivairmer-masson@groupama-ac.fr

À l'attention des clients particuliers et voyageurs d'Univairmer/Voyages Masson

Nanterre, le 5 mars 2025

Madame, Monsieur,

Le groupe UNIVAIRMER / Voyages Masson a déposé le 12 février 2025 auprès du tribunal de Compiègne une déclaration de cessation des paiements. Le tribunal a statué le 19 février sur une mise en redressement judiciaire.

Nous tenons à vous informer que Groupama Assurance-crédit & Caution est le garant financier d'Univairmer/Voyages Masson. La garantie financière protège les voyageurs de la défaillance de l'opérateur touristique, et prend en charge, selon les cas, la réalisation du voyage (sous conditions et faisabilité), ou le remboursement des sommes versées, à l'exclusion des prestations uniques (type vols secs, réservation de chambre d'hôtel uniquement).

Dans la mesure du possible, notre priorité est de permettre que vos projets de voyage se déroulent sans encombre et tels que prévu. Avec cet objectif, la société TESS et Groupama Assurance-crédit & Caution se sont réunies pour minimiser les désagréments inévitables des voyageurs et organiser leur départ autant que possible, sous certaines conditions.

Dans l'hypothèse où vous avez versé un acompte et qu'il reste un solde à régler, le règlement de ce dernier à la société TESS permettra d'organiser votre voyage comme prévu avec les prestations convenues, si cela est votre souhait bien entendu. TESS se chargera de régler les fournisseurs d'Univairmer/Voyages Masson pour les sommes restantes dues afin de permettre la bonne réalisation de votre séjour. Si vous souhaitez donc maintenir votre séjour, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet <https://www.groupama-ac.net/> sur lequel un encart est dédié à UNIVAIRMER/Voyage Masson et sur lequel vous pourrez télécharger la procédure à suivre.

Dans l'hypothèse où votre départ ne serait pas possible à la suite de votre échange avec la société TESS ou si vous ne souhaitez pas maintenir votre voyage, merci de prendre contact par mail à l'adresse suivante : cautionunivairmer-masson@groupama-ac.fr afin de permettre l'étude de votre dossier pour un éventuel remboursement des sommes que vous auriez déjà versées, si votre demande est éligible au bénéfice de la garantie financière telle que prévue par les dispositions du Code du tourisme.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Bertrand DEDRYVER

Directeur Général

